

**COMMENT DONNER MATIÈRE, PAR L'APPRENTISSAGE, À  
DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES POUR LA MOBILITÉ ?**

HERNJA G. VILLE EN MOUVEMENT, MARS 2014

HERNJA G. APPRENDRE LA MOBILITÉ, LYON 2014

## PRÉSENTATION PERSONNELLE

Enseignant de la conduite (1982-2003),

Docteur en Sciences de l'Education (2005),

Chercheur contractuel (LISEC 2005-2013), auteur de recherches sur les pratiques pédagogiques des enseignants de la conduite des secteurs traditionnels et associatifs,

Formateur et intervenant au sein du réseau FARE,

Chargé de l'accompagnement pédagogique de la plateforme mobilité du Grand-Nancy et de l'évaluation du dispositif d'aide au permis de conduire

## **POURQUOI POSER LA QUESTION DE L'APPRENTISSAGE DE LA MOBILITÉ ?**

Dans le champ de la mobilité, la question de l'apprentissage n'a pas été première.

L'injonction sociétale de mobilité, lorsqu'il a fallu la concrétiser sur le terrain, s'est heurtée à des résistances,

avec des difficultés concernant l'appropriation de nouvelles techniques et pratiques de déplacement pour des publics « fragilisés »,

découvrant souvent leur non-mobilité ou leur absence d'autonomie à l'occasion d'un accident de la vie.

**Ce sont ces résistances qui font que les questions de l'apprentissage de la mobilité se posent.**

**Ce sont aussi les caractéristiques des publics visés qui complexifient le processus d'apprentissage.**

## A QUELLE QUESTION LE PÉDAGOGUE PEUT-IL RÉPONDRE ?

La pédagogie et le pédagogue, sollicités a posteriori, peuvent être interpellés pour proposer des réponses à la question suivante :

- **Comment contribuer, à partir d'un processus d'apprentissage, à faire en sorte que des personnes accèdent à la mobilité ?**

Les réponses proposées ne peuvent cependant être pertinentes que si **les liens entre apprentissage et mobilité sont définis au préalable.**

Ces mêmes réponses n'ont par ailleurs de sens que dans le cadre d'une réflexion sur les qualifications et compétences des intervenants.

## PLAN DE L'INTERVENTION

1. Définir les liens entre apprentissage et mobilité
2. Proposer un modèle pour imaginer comment accéder à la mobilité à partir de l'apprentissage
3. Réfléchir aux compétences des intervenants en charge des dispositifs dédiés à l'apprentissage de la mobilité

# 1. LES LIENS ENTRE APPRENTISSAGE ET MOBILITÉ

## LA MOBILITÉ EST-ELLE UN OBJET D'APPRENTISSAGE ?

Lire une carte, obtenir son permis de conduire, utiliser une bicyclette, un cyclomoteur, prendre le bus, le métro, le tramway, conduire un véhicule automobile...

Les compétences nécessaires à la maîtrise de ces activités donnent « matières » à enseigner, à apprendre, à assimiler de nouvelles connaissances et techniques, mais apprend-on la mobilité... si on ne fait qu'apprendre ces matières ? Y-a-t-il une matière « mobilité » susceptible d'être enseignée ?

Je peux apprendre à me déplacer, plus loin ou même autrement, assimiler de nouvelles connaissances et techniques, mais être tout aussi peu mobile qu'avant.

**L'accès à la mobilité ne se réduit donc pas à une problématique d'apprentissage.**

**La matière « mobilité » semble insaisissable et indéfinissable comme objet d'apprentissage.**

## AU-DELÀ DE L'APPRENTISSAGE ?

En plus de l'aspect technique du déplacement, la mobilité est en lien avec le contexte, le moment mais aussi la personnalité, la motivation, le désir, la culture de la personne interpellée pour son manque de mobilité.

En sortie d'un dispositif axé sur la mobilité les personnes devraient s'autoriser à faire, en matière de déplacement, ce qu'elles ne faisaient pas avant. La technique donne certes la possibilité de faire mais **l'autorisation de faire est ici intrinsèquement considérée comme une caractéristique de la personne.**

La problématique de la mobilité est donc celle de l'apprentissage mais aussi du changement : **changer de mode de déplacement et changer soi-même.**



## QUELLE RELATION ENTRE APPRENTISSAGE ET CHANGEMENT ?

**Dans une approche constructiviste de l'apprentissage, la relation entre apprentissage et changement passe par le développement, ici considéré comme outil interne du changement.**

Si nous reprenons la distinction faite par Pastré entre apprentissage et développement, nous comprenons que :

- **il est possible d'apprendre sans développer**, donc maîtriser les techniques de déplacement sans pour autant être mobile ;
- **il n'est pas possible de développer sans apprendre**, donc accéder à la mobilité en dehors d'un objet d'apprentissage (la mobilité n'est pas une matière).

Cette relation entre « Apprendre et développer » est caractéristique d'un processus d'éducation.

**Il s'agit non seulement d'apprendre et de développer mais d'apprendre pour développer et changer.**

## LES COMPÉTENCES POUR SE DÉPLACER ET LA COMPÉTENCE MOBILITÉ

Chaque déplacement nécessite la mobilisation de nombreuses compétences, celles-ci :

- dans une approche behavioriste, s'observent et s'évaluent, pour une personne donnée, en situation
- dans une approche constructiviste, ne peuvent se concrétiser que si des potentialités d'action sont présentes chez la personne (on est proche de la motilité définie par Kauffman et Jemelin).

La compétence mobilité intégrerait les actions observables et les potentialités comme **preuves et promesses d'actes adaptés à la situation**,

Construire des compétences pour se déplacer et favoriser leur intégration dans une compétence mobilité.

## 2. QUEL MODÈLE POUR L'ÉDUCATION À LA MOBILITÉ ?

# UN MODÈLE DÉDIÉ À L'APPRENTISSAGE ET AU DÉVELOPPEMENT

Il s'agit de proposer un modèle pour l'éducation à la mobilité :

1. En choisissant un objet d'apprentissage
2. En se référant à une définition de l'activité en lien avec la mobilité
3. Au regard d'une matrice d'objectifs pédagogiques
4. En s'appuyant sur une vision de l'apprentissage

Ce modèle est librement adapté du modèle GDE, référence européenne en matière d'éducation des usagers de la route,

L'idée est de substituer à une finalité exprimée en termes de sécurité routière une autre exprimée par rapport à la « mobilité ».

## UN OBJET D'APPRENTISSAGE À PARTAGER

Revenir à un objet d'apprentissage concret, matérialisé, c'est tenir compte **des besoins, demandes et désirs initiaux des personnes** : avez-vous déjà reçu quelqu'un affirmant avoir un problème de mobilité ou venant pour apprendre la mobilité ?

Qu'il s'agisse alors de la voiture et du permis de conduire, des transports en commun et des problématiques liées à leur utilisation, de l'ordinateur ou d'internet, l'objet d'apprentissage pour la mobilité peut être défini comme étant :

- en manque de technique pour devenir un outil de déplacement (physique ou mental) ;
- en manque de sens pour devenir outil de mobilité.

L'objectif de l'intervention pédagogique sur cet objet est faire acquérir à la personne une technique pour faire de l'objet un outil de déplacement, et de travailler sur le sens pour qu'il soit utilisable comme outil de mobilité.

# UNE DÉFINITION HIÉRARCHISÉE D'UNE ACTIVITÉ LIÉE À LA MOBILITÉ

Quatre niveaux de compétences, avec comme finalité de placer le bénéficiaire **en position d'inventer au quotidien des solutions concrètes pour se déplacer** :

1. Manipuler l'objet jusqu'à en faire un outil potentiel de déplacement
2. Maîtriser son utilisation sur le terrain
3. L'adapter et s'adapter au contexte de déplacement
4. Inscrire son utilisation dans un projet personnel de mobilité

Les niveaux 1 et 2 sont reliés à la transformation de l'objet en outil.

Les niveaux 3 et 4 sont relatifs au sens du déplacement

Les compétences relatives à ces différents niveaux sont moins coordonnées qu'intégrées dans la compétence mobilité.

# UNE MATRICE D'OBJECTIFS POUR LA MOBILITÉ

	Éléments de compétence	Facteurs de blocage	Autoévaluation
Projet personnel			
Contexte de déplacement			
Maîtrise en situation			
Manipulation et technique d'utilisation			

## UNE VISION DE L'APPRENTISSAGE

Articuler les objectifs d'acquisition de connaissances et de techniques, d'évolution des comportements et de développement personnel à l'intérieur d'une vision socioconstructiviste de l'apprentissage :

- Principe d'éducabilité ;
- Prise en compte des représentations des apprenants ;
- Processus de construction plus que d'acquisition de connaissances ;
- L'activité de l'apprenant, seul et en groupe, considérée comme moteur du changement
- Accompagnement, tutorat, coaching...

Avec l'idée que l'autonomie visée à l'issue de la formation (capacité à inventer ses déplacements) ne peut se construire sans autonomie lors de la formation (capacité à prendre le contrôle de son apprentissage, Benson 2001).



# MOBILITÉ : LES INTERLOCUTEURS EN QUESTIONS

HERNJA G. APPRENDRE LA MOBILITÉ, LYON 2014

## LES INTERVENANTS

La professionnalisation des intervenants déterminera largement la réussite des dispositifs dédiés à la mobilité. Passer de la réponse imposée et urgente de répondre à une demande de formation à l'urgence nécessaire de former les intervenants pour leur donner les moyens d'agir.

Une question de personnes, de compétences et de besoins :

- Peut-on se passer des moniteurs, enseignants ou formateurs spécialisés sur les matières du déplacement ?
- Doit-on partager les tâches d'apprentissage entre enseignants, éducateurs, psychologues ?

Un besoin de recherches fondamentales et/ou de recherches/actions mais aussi de formation/action.

## CONCLUSION

L'éducation à la mobilité est un thème qui est appelé à être approfondi,

en évitant du morcellement, avec un regard qui se focalise sur un seul aspect de la problématique et des solutions qui ne font que déséquilibrer le système : des dispositifs complexes mais des intervenants peu formés ; des réponses à la question comment enseigner sans s'interroger sur comment ils apprennent...

Dans cette perspective il est sans doute important :

- dans une approche transdisciplinaire de la mobilité, d'associer à la réflexion et l'action les Sciences de l'Education ;
- pour une approche pragmatique des solutions, d'associer également les acteurs de terrain.